Discours de Joschka Fischer sur les résultats du Conseil européen de Nice (19 janvier 2001)

Légende: Le 19 janvier 2001, Joschka Fischer, ministre allemand des Affaires étrangères, commente à la tribune du Bundestag les résultats engrangés par les Quinze à l'issue du Conseil européen de Nice des 7, 8 et 9 décembre 2000.

Source: Web-Archiv - Zu den Ergebnissen des Europäischen Rates in Nizza, Rede von Bundesaußenminister Fischer vor dem Deutschen Bundestag am 19.01.2001 (Auszüge). [ONLINE]. [Berlin]: Auswärtiges Amt, [05.11.2004]. Disponible sur http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/infoservice/presse/presse_archiv?archiv_id=1192.
Web-Archiv - Zu den Ergebnissen des Europäischen Rates in Nizza, Rede von Bundesaußenminister Fischer vor dem Deutschen Bundestag am 19.01.2001 (Auszüge). [ONLINE]. [Berlin]: Auswärtiges Amt, [05.11.2004]. Disponible sur http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/infoservice/presse/presse_archiv?archiv_id=1192.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/discours_de_joschka_fischer_sur_les_resultats_du_conseil_europeen_de_nice_19_janvier_2001-fr-623104fe-dd9a-4ef8-937b-d8b862fff13d.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Propos sur les résultats du Conseil européen de Nice

Discours du ministre fédéral des Affaires étrangères, Joschka Fischer, devant le Bundestag allemand, le 19 janvier 2001

Appréciation générale

Il est conforme à la tradition de cette Assemblée que, dans un débat sur l'Europe – contrairement aux autres débats où la netteté du pour et du contre permet de suivre avec précision les frontières entre les groupes politiques – les discussions se poursuivent à travers les différents camps politiques, parce que le thème de l'Europe n'est pas un thème de parti politique. Monsieur Merz, je trouve qu'il est dommage que vous tentiez, en quelque sorte, de faire ici de la politique intérieure. Permettez-moi donc d'adopter, dans l'appréciation des résultats de Nice, une position clairement opposée à la vôtre: «Le sommet de Nice a été un pas important et décisif sur le chemin de l'unification européenne. Il a donc été un net succès.»

Je reviens à la question de savoir pourquoi, au fond, on critique le résultat de Nice. Est-ce qu'on le critique parce qu'il ne donne pas satisfaction sur tel ou tel point, ou parce qu'on estime qu'il n'est pas suffisant? Est-ce qu'on le critique et le rejette pour dire qu'on n'en veut pas? Ne faudrait-il pas plutôt – et le Parlement peut aller plus loin dans sa critique que le gouvernement fédéral, qui est partie prenante dans la structure européenne de compromis – formuler une critique constructive? Je voudrais simplement vous signaler que le Bundesrat et les ministres-présidents ont choisi de toute évidence la variante plus intelligente, ce qui a d'ailleurs conduit à des résultats positifs pendant la phase préparatoire de la rencontre de Nice. C'est une différence décisive.

Permettez-moi de dire clairement ceci: le processus d'unification de l'Europe va décider de l'avenir de tous les États membres au XXIe siècle. C'est pourquoi il importera au plus haut point que nous fassions avancer ce processus d'unification dans le contexte du grand défi historique de l'élargissement. C'est cela que nous attendions du sommet de Nice et c'est cela qu'il a fait.

[...] Nice a permis de faire des progrès décisifs – le chancelier les a exposés – à la fois dans la question d'une coopération renforcée et beaucoup plus facile à réaliser et dans la définition du processus de l'après-Nice, y compris la perspective d'aboutir à une conclusion en 2004.

Si l'on ajoute à cela le premier pas qui a été effectué, à savoir l'adoption de la Charte des droits fondamentaux sur le plan politique, l'attente que la décision qui a été prise aboutisse effectivement à la fin de 2004 à un processus constitutionnel sur la question des compétences – en relation avec la Charte des droits fondamentaux –, si l'on ajoute encore la composante de la coopération accrue et si l'on voit que le 1er janvier prochain nous introduirons l'euro, que l'élargissement commence à se dessiner et que, pour préparer 2006, nous aurons besoin aussi d'un nouveau compromis financier, alors je ne puis que vous dire ceci: si vous appliquez ces paramètres et que vous considérez ce qui a été réalisé à Nice, tout en exigeant que nous remettions de l'ordre dans les relations franco-allemandes et que nous rejetions les résultats de Nice, il faudra bien que vous m'expliquiez comment vous voulez concilier tout cela sans tomber dans la schizophrénie.

[...] Si nous disions que Nice a été un échec, et que nous adoptions la position du FDP, qui souhaite un

nouveau sommet parce qu'il estime que Nice a échoué, ce serait là, pour les relations franco-allemandes, la pire décision qu'un gouvernement fédéral puisse prendre. [...] Aussi, cette exigence est-elle non seulement déraisonnable, mais encore contraire aux intérêts de l'Allemagne, elle est contraire à l'intérêt de cultiver de bonnes relations franco-allemandes et elle est contraire aux intérêts européens. C'est pourquoi nous la rejetons.

Mesdames et Messieurs, quel était le but réel de Nice? Monsieur Merz, je suis au regret de vous dire que tout ce que vous avez reproché au chancelier – dans la perspective de l'approfondissement – n'était pas au programme de Nice. Ce que Nice devait accomplir, c'était apporter une solution aux *leftovers*, dont vous avez parlé. Mais vous n'avez précisé aucun de ces *leftovers*. Voyons les différents points; je ne voudrais pas m'épuiser en polémiques, je voudrais réellement discuter.

Décisions majoritaires

Vous avez cité le point des décisions majoritaires. Dans la conférence de presse finale, le chancelier a dit – il l'a répété et je l'ai dit moi aussi lors de la réunion extraordinaire du comité pour l'Europe – que, sur ce point, nous aurions souhaité un résultat plus ambitieux. Deux grandes problématiques s'y sont opposées. Cela, vous ne pouvez pas le reprocher au gouvernement fédéral car nous avions l'intention d'aller plus loin sur ce point, mais nous n'avons pas obtenu l'unanimité.

La première grande problématique, c'est ce que l'on pourrait décrire par politique financière et fiscale. La Grande-Bretagne a toujours précisé, et elle l'a fait encore pendant la phase préparatoire, que ses marges de manœuvre sont minimes dans ce domaine. C'est là un fait que vous ne pouvez pas imputer au gouvernement fédéral. Notre second but visait à obtenir des décisions majoritaires dans la politique du commerce extérieur. Cela a été rattaché par d'autres partenaires à l'évolution dans la question fiscale. Voilà comment s'est présentée la situation.

Le gouvernement fédéral était prêt, dans l'intérêt de l'Europe, à aller plus loin sur ces deux points pour faire avancer les choses et à aller plus loin aussi dans d'autres domaines. Le chancelier a fait cette proposition dans différents entretiens. Vous pouvez aujourd'hui critiquer le gouvernement fédéral en l'accusant de n'avoir pas réussi à imposer son point de vue. Mais ce ne serait pas réaliste. On ne peut pas prendre ses rêves pour des réalités.

Envergure de la Commission

[...] Le second point que vous avez abordé, cher collègue Merz, c'est l'envergure de la Commission. Ensemble avec le gouvernement français, le gouvernement fédéral a toujours dit que nous souhaitions une Commission plus petite. Mais il ne s'agit pas là d'un *leftover*. Les petits pays ont réussi à imposer leur exigence. Sinon, il n'y aurait pas eu de résultat à Nice. Le FDP défend la position qu'il aurait été préférable de n'aboutir à aucun résultat, plutôt qu'à celui-là. C'est la conséquence qu'il tire de sa position au sujet du refus. Il est bon de le savoir.

[...] Nous aurions souhaité une Commission plus petite. Mais les petits États membres n'étaient pas d'accord. Maintenant, le gouvernement fédéral s'entend dire, sur un ton plein de reproches, qu'il faut garder le contact avec les petits États membres. C'est exact. Le chancelier a vraiment entrepris

beaucoup de déplacements. [...] Le point décisif, c'est que les petits États membres voulaient chacun avoir un siège. Voilà pourquoi il n'était pas possible d'imposer une Commission plus petite. Là non plus, il ne s'agit donc pas d'un *leftover* [...].

Procédure de vote

Le troisième point concerne la procédure de vote. J'affirme que le gouvernement fédéral aurait souhaité la procédure de la double majorité. C'était là notre position, parce que le principe de la majorité des États – c'est le principe de la confédération – et celui de la majorité des habitants – c'est le principe démocratique pour les citoyens de l'Europe dans l'Union européenne – déterminent les règles majoritaires d'une Europe en voie d'intégration ou d'une Europe dont j'espère qu'elle aboutira un jour à l'union politique. La position du gouvernement fédéral visait à mettre en évidence les deux principes de base – l'égalité entre les États et l'égalité entre les citoyennes et les citoyens. Compte tenu des différences de grandeur, cela présuppose une certaine pondération. Nous n'avons pas réussi à l'imposer. D'un autre côté, on dit – et nous partageons cette opinion – que les relations franco-allemandes sont inaliénables pour le gouvernement fédéral et pour la coalition – cela vaut également pour les gouvernements qui nous ont précédés. Ces relations sont le moteur de l'unification européenne. Nous devons donc faire preuve de compréhension vis-à-vis des positions de notre partenaire, même si elles ne sont pas les nôtres, et nous devons trouver une voie commune.

La proposition de la présidence française sur la procédure de vote – prévoyant un filet de sécurité approprié – était à nos yeux un compromis défendable du point de vue de la fonctionnalité, mais aussi de celui de l'égalité des États et de la démocratie, et il a obtenu notre approbation. Cette procédure de vote n'est pas un *leftover*. Il a été possible de créer les conditions nécessaires pour que l'élargissement puisse être engagé maintenant.

La réaction dans les pays candidats suffit à montrer tout l'espoir qu'elle suscite. C'est pourquoi je plaide avec emphase pour la ratification. En tant qu'intégrationniste convaincu, en tant qu'Européen convaincu, je sais moi-même que bien des espoirs n'ont pas été remplis à Nice. Mais en même temps, Nice a réalisé une condition décisive pour le processus d'élargissement que nous devons maintenant faire avancer rapidement. Nous n'avons attendu que trop longtemps. C'est précisément le FDP qui n'a cessé de rappeler, à juste titre, que nous devons enfin agir, c'est-à-dire que l'élargissement doit devenir une réalité.

[...] Je voudrais parler maintenant des chances du **processus de l'après-Nice** en ce qui concerne l'approfondissement. [...] C'est précisément dans la perspective de l'avenir que les mesures qui vont être prises en vue de l'intégration politique revêtent une importance décisive. Cela vaut, par exemple, pour la question de la délimitation des compétences. Il sera extrêmement difficile de se mettre d'accord à ce sujet dans le processus de l'après-Nice. Il est facile d'exiger une délimitation des compétences, mais sa mise en pratique est loin d'être simple – vu les différences dans les traditions et les intérêts nationaux. Ce sont surtout les grands groupes politiques au Parlement européen qui verront combien il sera difficile de discuter de ce thème en détail.

Les relations franco-allemandes

Dans un dernier point, je voudrais évoquer les relations franco-allemandes. J'ai déjà dit tout à l'heure

– et le chancelier l'a souligné expressément – que je trouve injuste tout ce que les médias et certaines parties de notre opinion publique ont mis sur le dos de la présidence française. Il y a eu une contradiction entre les intérêts nationaux.

À Nice, beaucoup nous a rappelé, à nous les Allemands, la tentative des anciens Länder de l'ouest de l'État fédéral de s'arrondir à la suite de d'élargissement – il s'agissait alors de la péréquation financière entre les Länder. Tout ce qui s'est passé à Nice m'a rappelé bien des choses, parce que je faisais alors partie moi-même du gouvernement d'un Land. La vieille Union a tenté en quelque sorte de s'assurer de sa propre identité avant la grande tâche historique de l'élargissement. Même si les vieux Länder de l'ouest ont tenté d'arrondir leurs intérêts, cela n'a pas arrêté le processus d'unification. C'était un pas qui en a appelé d'autres. Comme nous l'avons vu, ce processus, malgré toutes les critiques qu'il a soulevées – a été très positif.

Mettre tout cela sur le dos de la présidence française me paraît injuste. Il ne faut pas ignorer que la présidence française avait à s'acquitter d'une tâche extrêmement difficile dans un contexte extrêmement difficile.

Si nous tenons à entretenir de bonnes relations franco-allemandes, nous devons aussi, surtout dans une situation aussi difficile, nous montrer solidaires de nos amis et partenaires français. C'est ce que fait le gouvernement fédéral. À nos yeux, les relations franco-allemandes sont un pilier inaliénable du processus d'unification de l'Europe auquel nous continuons de travailler.

Contribution supplémentaire du ministre fédéral des Affaires étrangères au cours du même débat

«Il existe au sein de l'Union européenne des 15 des vues divergentes sur les résultats de Nice. J'ai eu récemment une discussion très approfondie et très positive avec un collègue français à Paris. [...] Nous devons prendre garde à ne pas seulement considérer notre propre point de vue. Le gouvernement français, mais également l'opinion publique française, procèdent parfois à une appréciation très différente. Le jugement que nous portons sur Nice ne doit pas faire naître un problème franco-allemand supplémentaire, sinon nous aboutirons à coup sûr au résultat négatif que nous redoutons tous. C'est de cela qu'il s'agit pour moi.

Si j'étais ici en tant que député – et c'est ce qu'a souligné mon collègue Haussmann – je ne voudrais certainement pas que les résultats ne soient pas critiqués. Au contraire, les députés ont le devoir de critiquer; cela nous aide à avancer. Mais c'est la ratification que nous devons viser ensemble. Si nous devions dire maintenant à Paris: « Notre parlement a dit qu'il n'était pas satisfait des résultats», il en découlerait un grave conflit avec la France. Nous ne pouvons pas dire en 2002: «nous voulons une nouvelle conférence intergouvernementale.» Cela ne me paraîtrait pas judicieux non plus face à l'enjeu lui-même.

Cet argument à lui seul devrait vous faire réfléchir sérieusement, compte tenu surtout de la grande tradition en matière de politique européenne dont votre parti et ses ministres des Affaires étrangères successifs peuvent se prévaloir, et que vous soulignez à juste titre. C'est pourquoi je lance un nouvel appel aux démocrates libéraux afin qu'ils expriment leur accord.

La situation était la même pour Amsterdam, je le sais. Si le résultat avait dépendu de notre vote, j'aurais évidemment voté pour, malgré mes réticences, parce que je n'aurais jamais toléré, pas même dans l'opposition, qu'un traité européen soit rejeté au Bundestag avec ma voix. Je sais donc combien il est tentant de dire non. Mais c'est précisément sur la base de cette tout autre et plus longue tradition de votre parti et de votre groupe parlementaire, sur la base de la grande tradition en matière de politique européenne à laquelle peuvent se référer les ministres des Affaires étrangères issus de vos rangs, à commencer par Walter Scheel, que vous devriez vous demander sérieusement si ce n'est pas précisément pour cette raison que vous avez des engagements particuliers à respecter. C'est pourquoi je plaide en faveur de la ratification aussi et surtout par le parti libéral.»